



MOTION

A l'attention de Monsieur le président de l'Agirc-Arrco

Les organisations syndicales de retraités CGT du secteur privé et les retraités poly-pensionnés de la Fonction publique qui bénéficient d'une retraite complémentaire Agirc-Arrco, tiennent à exprimer leur inquiétude, leur incompréhension, voire leur colère.

Au moment où les pensions du régime de base viennent d'être revalorisées très insuffisamment de 4 %, au regard de l'inflation du mois de juillet qui était à 6,1 %, et de la perte cumulée depuis des années, nous ne pouvons accepter que les retraites complémentaires ne soient pas également revalorisées au minimum à la hauteur de cette inflation.

D'autant plus que les résultats des comptes pour l'exercice 2021 se traduisent par un excédent de 2,6 milliards d'euros, que les réserves atteignent 69 milliards d'euros (6,2 milliards d'euros de plus qu'en 2020) et des 578 millions d'euros issus des placements financiers.

L'augmentation des retraites et leurs revalorisations sont une exigence sociale. Les retraités exigent :

- De procéder à un rattrapage de l'année 2022, en lien avec l'inflation ;
- De baisser de 2 % la valeur d'achat du point, afin d'augmenter le nombre de points acquis ;
- D'augmenter la valeur de service du point de 6,1%, afin de revaloriser le niveau de retraite par rapport à l'inflation ;
- De mettre en place un principe de revalorisation des retraites en début d'année et indexée sur l'évolution du salaire moyen ;
- De supprimer la sous indexation de 0,5 % imposée par le patronat ;
- D'annuler le malus de 10 % pendant 3 ans, qui concerne aujourd'hui la moitié des retraités.

L'Agirc-Arrco doit répondre à ces revendications au regard des résultats excédentaires de l'exercice 2021. Ces moyens financiers conséquents doivent servir à répondre aux besoins des retraités et non pas à la spéculation financière comme actuellement.

Les organisations syndicales de retraités CGT demandent à ce que le Conseil d'administration, qui se tiendra le 6 octobre, prenne en compte les attentes des retraité-e-s et décide d'une revalorisation conséquente. En urgence : l'augmentation des pensions et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ce n'est que Justice sociale ! Les retraités aujourd'hui et demain ne lâcheront rien !

Section syndicale CGT retraité-e-s Thales Toulouse